

Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du Jeudi 24 Mai 2018

Conseillers communautaires en exercice : 128

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des conférences de la CCIT du Doubs à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 0.2, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.1.7, 1.1.8, 1.1.9, 1.2.1, 1.2.2, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 6.1, 6.2, 6.3, 6.4, 6.5, 6.6, 6.7, 6.8, 6.9, 6.10, 6.11, 6.12, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 7.5, 7.6, 7.7, 8.1, 8.2, 8.3, 8.4, 8.5, 8.6, 8.7, 8.8, 8.9, 8.10, 2.1, 2.2, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 9.1, 9.2.

La séance est ouverte à 18h05 et levée à 21h35

Étaient présents : Amagney : M. Thomas JAVAUX Arguel : M. André AVIS (à partir du 0.2) Audeux : Mme Françoise GALLIOU Avanne-Aveney : Mme Marie-Jeanne BERNABEU, suppléante de M. Alain PARIS Besançon : M. Julien ACARD, M. Eric ALAUZET (jusqu'au 5.3), M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, Mme Claudine CAULET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Marie-Laure DALPHIN (jusqu'au 5.3), Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA, Mme Myriam EL YASSA, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Abdel GHEZALI, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'au 7.1), M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT (à partir du 1.1.1), Mme Elsa MAILLOT (à partir du 0.2), Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON (à partir du 1.1.1), M. Philippe MOUGIN (jusqu'au 6.12), M. Michel OMOURI, Mme Danielle POISSENOT, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI (à partir du 0.2 et jusqu'au 8.2), M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF Bonnay : M. Gilles ORY Braillans : M. Alain BLESSEMILLE Busy : M. Alain FELICE Byans-sur-Doubs : M. Didier PAINEAU Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT Chalèze : M. Gilbert PACAUD Champagny : M. Olivier LEGAIN Champvans-les-Moulins : M. Florent BAILLY Chauzenne : M. Bernard VOUGNON Chemaudin et Vaux : M. Bernard GAVIGNET (à partir du 1.1.1), M. Gilbert GAVIGNET (à partir du 1.1.1) Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON Cussey-sur-l'Ognon : M. Jean-François MENESTRIER (jusqu'au 6.12) Deluz : M. Fabrice TAILLARD Devecey : M. Michel JASSEY Ecole-Valentin : M. Yves GUYEN (à partir du 0.2) Fontain : Mme Martine DONEY Franois : Mme Françoise GILLET, suppléante de M. Claude PREIONI Geneuille : M. Jean-Claude PETITJEAN Gennes : Mme Thérèse ROBERT Grandfontaine : M. François LOPEZ La Chevillotte : M. Roger BOROWIK Les Auxons : M. Jacques CANAL, M. Serge RUTKOWSKI Mamirolle : M. Daniel HUOT Marchaux-Chaufontaine : M. Patrick CORNE, M. Jacky LOUISON (à partir du 1.1.1) Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Miserey-Salines : M. Marcel FELT (à partir du 0.2) Montfaucon : M. Pierre CONTOZ Montferrand-le-Château : M. Pascal DUCHEZEAU Morre : M. Jean-Michel CAYUELA (à partir du 1.1.1 et jusqu'au 6.12) Nancray : M. Vincent FIETIER Noiron : M. Raymond LAMBOLEY, suppléant de M. Claude MAIRE Palise : M. Daniel GAUTHEROT Pelousey : Mme Catherine BARTHELET Pirey : M. Robert STEPOURJINE Pouilley-Français : M. Yves MAURICE Pugey : M. Frank LAIDIE (à partir du 1.1.1) Roche-lez-Beaupré : M. Jacques KRIEGER Roset-Fluans : M. Arnaud GROSPERRIN (à partir du 0.2) Saint-Vit : M. Pascal ROUTHIER (à partir du 0.2) Saône : M. Yoran DELARUE Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Tallenay : M. Jean-Yves PRALON Thise : M. Alain LORIGUET Thoraise : M. Jean-Paul MICHAUD (à partir du 1.1.1) Torpes : M. Denis JACQUIN Vaire : M. Jean-Noël BESANCON, Mme Valérie MAILLARD Velesmes-Essarts : M. Jean-Marc JOUFFROY (à partir du 1.1.1) Venise : M. Jean-Claude CONTINI Villars Saint-Georges : M. Jean-Claude ZEISSER Vorges-les-Pins : Mme Julie BAVEREL (à partir du 1.1.1)

Étaient absents : Besançon : M. Pascal BONNET, M. Emile BRIOT, M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Emmanuel DUMONT, Mme Béatrice FALCINELLA, Mme Sophie PESEUX, M. Yannick POUJET, Mme Rosa REBRAB, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE Beure : M. Philippe CHANEY Boussières : M. Bertrand ASTRIC Champoux : M. Philippe COURTOT Chevroz : M. Yves BILLECARD Dannemarie-sur-Crête : M. Gérard GALLIOT La Vèze : Mme Catherine CUINET Larnod : M. Hugues TRUDET Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Merey-Vieille : M. Philippe PERNOT Novillars : M. Philippe BELUCHE Osselle-Routelle : Mme Anne OLSZAK Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET Rancenay : M. Michel LETHIER Saint-Vit : Mme Annick JACQUEMET Vieille : Mme Christiane ZOBENBULLER

Secrétaire de séance : M. Yves MAURICE

Procurations de vote :

Mandants : E. ALAUZET (à partir du 5.4), P. BONNET, E. BRIOT, P. CURIE, B. FALCINELLA, M. LEMERCIER (à partir du 7.2 et jusqu'au 8.2), T. MORTON (jusqu'au 0.2), P. MOUGIN (à partir du 7.1), S. PESEUX (jusqu'au 5.3), Y. POUJET, R. REBRAB, M. SEBBAH, C. WERTHE, Y. BILLECARD, J.F. MENESTRIER (à partir de 7.1), P. BELUCHE, C. ZOBENBULLER

Mandataires : R. STHAL (à partir du 5.4), J. GROSPERRIN, C. LIME, D. SCHAUSS, D. POISSENOT, K. ROCHDI (à partir du 7.2 et jusqu'au 8.2), N. BODIN (jusqu'au 0.2), J. ACARD (à partir du 7.1), M.L. DALPHIN (jusqu'au 5.3), A. GHEZALI, M. ZEHAF, M. OMOURI, L. FAGAUT, G. ORY, S. RUTKOWSKI (à partir du 7.1), J. KRIEGER, J.C. CONTINI

Délibération n°2018/004179

Rapport n°8.9 - Programme de travaux eaux usées 2018

Programme de travaux eaux usées 2018

Rapporteur : Christophe LIME, Conseiller communautaire délégué

Commission : Conseil d'exploitation de la régie d'eau et d'assainissement

Inscription budgétaire	
BP 2018 et PPIF 2018-2022 Divers programmes d'investissement (hors dette) Budget annexe assainissement	Montant prévu au BP 2018 : 6 463 700€ Montant de l'opération : 5 274 700€

Résumé :

La présente délibération a pour objet de définir le programme d'investissement 2018 pour la compétence Assainissement. Le montant global d'investissement (hors emprunt) est de 6 413 700 €. Ces dépenses sont prises en charge par le budget annexe de l'assainissement. Certains projets font l'objet de demandes de subventions notamment auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse et du Conseil Départemental.

Le budget primitif 2018 prévoit une enveloppe totale de 6 413 700 € destinée à financer notamment les opérations de travaux ci-dessous. Tous les montants sont indiqués hors taxes.

I. Programme global

1 - Etudes	376 000 €
2 - Travaux dans les bâtiments d'exploitation Travaux de sécurisation, d'entretien, de modernisation des stations de traitement des eaux usées et des ouvrages	1 600 000 €
3 - Travaux sur le réseau Travaux de renouvellement ou extension du réseau d'assainissement	1 783 700 €
4 - Opérations spécifiques Travaux sur les stations de traitement, de réhabilitation des réseaux branchements neufs, faisant l'objet d'une inscription budgétaire individualisée	1 515 000 €

II. Programme détaillé

A. Etudes

Sur la ligne 20.2031.081800Z.36200 (Frais d'études), il a été inscrit la somme de 150 000 € pour les diagnostics concernant les stations et ouvrages.

Sur la ligne 20.2031.081802AC.36200, il a été inscrit une somme de 60 000 € pour le repérage cartographique des réseaux.

Sur la ligne 20.2031.081802AD.36200, il a été inscrit une somme de 6 000 € pour les études concernant le bâtiment administratif de Port Douvot.

Sur la ligne 20.2031.081802AI.36200, il a été inscrit une somme de 110 000 € pour les études concernant le bassin des Vaites.

Sur la ligne 20.2031.081802AJ.36200, il a été inscrit une somme de 50 000 € pour les études concernant le bassin de la Malcombe.

B. Travaux dans les bâtiments d'exploitation

Sur la ligne 21.21311. 081802AB.36200 (Bâtiments d'exploitation : génie civil), il a été inscrit un crédit de 600 000 € pour :

- Travaux de sécurisation des différents sites (Utilisation du marché à bons de commande spécifique),
- Travaux sur la toiture du hangar à boues à la station d'épuration de Port Douvot,

- Travaux de réfection des chemins de roulement du dessableur tranche 1 à la station d'épuration de Port Douvot,
- Remplacement de trappes sur différents ouvrages,
- Solde des travaux suite à réalisation d'une nouvelle station d'épuration à Marchaux,
- Requalification bassin d'aération de la Step en bassin d'orage à Chalezeule,
- Réhabilitation de la lagune en bassin d'orage à la Vèze,
- Réhabilitation réseau à Pugey,
- Réhabilitation Step de Fontain,

Sur la ligne 21.21351.081802AB.36200 (Bâtiments d'exploitation : installations générales, agencement), il a été inscrit un crédit de 1 000 000 € permettant notamment des travaux de :

- Mise en place de panneaux photovoltaïques à la station d'épuration de Port Douvot,
- Automatisation et intégration de la supervision,
- Instrumentation économie d'énergie,
- Conduite air process à Port Douvot,
- Amélioration du fonctionnement du dessableur des Germinettes à Port Douvot.

C. Travaux sur le réseau

Sur la ligne 21.21532.0818002Y.36200, nous disposons d'un crédit de 1 783 700 € pour des travaux de renouvellement et d'extension du réseau.

A ce jour, le montant des travaux, listés ci-dessous, est estimé à 3 229 000 € :

- Chemin Echenoz de St Paul à Besançon,
- Rue Charles Nodier à Besançon,
- Secteur Sous les vignes de Rognon à Besançon,
- Doublement RN57 création réseaux à Besançon,
- Aménagement ZAC Vaites, dévoiement réseau Chemin du Vernois, remplacement DN 800 par DN 1000 à Besançon,
- Réhabilitation collecteur liaison Klein Isenbart à Besançon,
- Réaménagement rue Luc Breton à Besançon,
- Travaux rue du moulin à Bonnay,
- Déplacement réseau EU rue des Chenevières à Chevroz,
- Réalisation de 3 branchements rue de la Chirette à Amagney,
- Création d'un réseau rue de la prairie à Amagney,
- Mise en séparatif Combe Tonneau, Chapelle, Castor à Novillars,
- Mise en séparatif rue du Vieux Roche à Roche Lez Beaupré,
- Mise en séparatif du réseau EU La Chevreuse à Chatillon le Duc,
- Renouvellement réseau quartier Bel Air à Chatillon le Duc,
- Travaux rue de l'amitié à Ecole Valentin,
- Extension DN 125, rue Charbonnière, à Miserey,
- Mise en séparatif rue du Noyer/rue Nouvelle à Champvans les Moulins,
- Etudes diagnostic et réhabilitation des réseaux d'assainissement à Champvans les Moulins,
- Restructuration rue des Varennes à Chaucenne,
- Programme de réfection des réseaux à Dannemarie sur Crête,
- Mise en séparatif bassin versant de la Félie et réalisation d'un bassin d'orage à Franois,
- Projet mise en séparatif rue de la Pérouse et du Puit (300 à 400 ml) à Pouilley les Vignes,
- Projet regard et branchements rue Pérouse et Eglise à Pouilley les Vignes,
- Mise en séparatif rue des Vignes pour intégration d'un futur lotissement à Gennes,
- Travaux sur réseau de collecte à Gennes,
- Raccordement réseau la Vèze au réseau du SYTTEAU,
- Réhabilitation rue du Chemin Neuf et de l'Eglise à La Vèze,
- Mise en séparatif rue du stade et rue de la Gare à Mamirolle,
- mise en séparatif grande rue à Mamirolle,
- Réseau rue du Coteau, quartier de la Malate à Montfaucon,
- Renouvellement réseau EU rue de la Fontaine et rue du Rompre à Pouilley-Français,
- Réhabilitation réseaux aux Grandes Chenevières à Grandfontaine,
- Travaux de modification du PR de Grandfontaine,
- Mise en séparatif secteur la Marne, rue de Besançon, rue d'Avanne et rue du Petit Marnoux à Montferrand,
- Mise en séparatif rue des Vignottes, grandes vignes et Fomey Bon à Torpes,
- 1^{ère} tranche renouvellement réseaux EU de Vaire,

D. Opérations spécifiques

Pour la réalisation de ces opérations, nous disposons d'un budget de 1 515 000 € réparti sur différentes lignes budgétaires aux chapitres 21 et 23.

Certains travaux seront réalisés sur plusieurs exercices budgétaires :

- travaux de branchements neufs : 300 000 €,
- travaux bâtiment administratif et vestiaires de Port Dôuvot : 615 000 € (durée de travaux de 1 an et demi),
- Travaux de modernisation de l'unité de méthanisation de Port Douvot : 10 000 000 € (dont solde de 9 150 000 sur une durée de 3 ans),
- Projet « BV Ognon » transport + nouvelle station de Cussey sur l'Ognon : 8 900 000 € pour une durée de 3 ans,
- Réhabilitation des réseaux et de la STEP de Chaudfontaine : 769 000 € pour une durée de 3 ans,
- remplacement collecteur EU et AEP au Grand Bois aux Auxons : projet à 1 019 000 € dont le solde de 400 000 € en 2018,
- dévoiement réseaux EU suite demande DREAL pour déviation RN57.

Pour permettre la réalisation de l'ensemble des travaux cités précédemment, des crédits complémentaires pourront être affectés par décision modificative et après reprise des excédents.

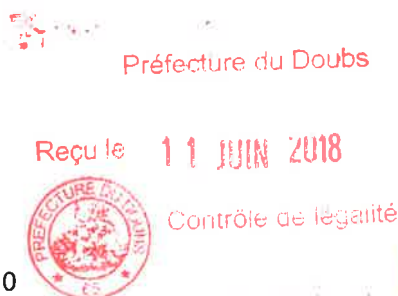
Mmes C. COMTE-DELEUZE, O. FAIVRE-PETITJEAN et C. MICHEL et MM. J. ACARD(2), A. BLESSEMAILLE, L. FAGAUT(2), P. GONON et A. LORIGUET, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- adopte le programme de travaux eau pour l'année 2018,
- accepte de prendre en charge le financement de la part résiduelle des différentes opérations de ce programme bénéficiant de subventions,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à :
 - solliciter les aides de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse, conformément aux dispositions des contrats d'agglomération passés avec cet établissement ou indépendamment de ces contrats pour des opérations ponctuelles qui seraient finançables,
 - solliciter les aides de collectivités et d'organismes tels que le Département du Doubs, le Département de la Haute Saône, la Région Bourgogne-Franche-Comté, l'Union Européenne ou l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME),
 - autoriser le Département à percevoir et à verser pour le compte de la Collectivité maître d'ouvrage, la subvention attribuée par l'Agence de l'Eau et s'engage le cas échéant à rembourser au Département la subvention de l'Agence perçue en cas de non-respect de ses obligations,
 - signer tous documents utiles à intervenir dans le cadre de la présente délibération.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 99
Contre : 0
Abstention : 0
Ne prennent pas part au vote : 10



Pour extrait conforme,
Le Vice-Président suppléant,
Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président